

COMITE DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES  
(4-5 FEVRIER 2003)

INTERVENTION DE LA DELEGATION DU MAROC  
AU NOM DU GROUPE AFICAIN

Monsieur le Président,

Au nom du Groupe africain, permettez moi tout d'abord de vous remercier pour les efforts que vous ne cessez de déployer depuis votre arrivée en septembre dernier à la tête de cette Organisation, mes remerciements vont également aux présidents des différents groupes de négociations qui ont présenté leurs rapports ce matin.

Nous devons tout d'abord souligner avec beaucoup de préoccupation que les premières échéances fixées à Doha pour des questions aussi importantes pour les pays africains, telles que les ADPIC et la santé publique et les questions de mise en œuvre n'ont pu être respectées. Nous continuons toutefois à espérer que ces questions trouveraient les solutions convenables dans les meilleurs délais et nous souhaitons rappeler à cet égard notre attachement à un traitement équitable de toutes les questions inscrites à l'agenda de Doha.

Monsieur le Président,

Nous avons entendu le rapport de notre ami et président du Comité de négociations sur l'agriculture, le peu de résultats enregistrés dans ce domaine depuis la dernière réunion du CNC nous amène à nous rappeler que selon le programme de travail établi en mars 2002, nous devrions être maintenant à une étape plus avancée qui consiste à approfondir le travail déjà accompli et avoir une vue plus claire de la direction et de l'étendue possible des modalités de réforme.

L'examen fait récemment de la note récapitulative présentée par le Président Harbinson illustre malheureusement le peu de volonté dont ont fait preuve les Membres, et notamment les plus grands, qui hésitent encore à montrer comment et à quel prix ils comptent parvenir à des compromis dans la perspective de l'établissement des modalités tant attendues.

Nous tenons à souligner le fait que l'Union Européenne, l'un des principaux partenaires, a soumis récemment une proposition compréhensive reflétant ses objectifs eu égard à la réforme des trois piliers, nous croyons qu'il est temps que d'autres partenaires fassent de même.

Une autre question touchant les négociations en matière d'accès aux marchés et sur laquelle les membres ne sont pas encore parvenus à une solution dans le cadre des travaux du Comité ordinaire de l'agriculture, il s'agit de la mise en œuvre de la Déclaration de Marrakech sur les PMA et les Pays en développement importateurs nets de produits alimentaires et notamment la création d'un fonds auto renouvelable tel qu'élucidé par les représentants de la FAO et de la Banque Mondiale.. Les prochaines réformes dans le cadre de ce pilier mèneront certes à une augmentation importante des prix des produits alimentaires importés par ces pays et à notre avis, peu d'efforts ont été accomplis aussi bien en sessions extraordinaires qu'ordinaires pour répondre à cette préoccupation.

Enfin Monsieur le Président, Le groupe africain est préoccupé par l'avancée des discussions en cours sur les préoccupations non commerciales (NTC) ainsi que le TSD et ce, en tant que composantes des négociations. Le groupe a déjà soulevé un certain nombre de ces NTC touchant la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement rural touchant les pays africains mais les discussions en cours semblent prendre malheureusement une tournure différente par rapport aux objectifs initiaux et à la façon dont ces questions devraient être traitées et prises en compte. Cela concerne également la question non moins importante pour nos pays qui est celle du TSD. Nous espérons que les membres vont sérieusement traiter ces questions avant l'établissement complet des modalités.

Monsieur le Président,

Je profite également de l'occasion pour vous réitérer les espoirs que les pays africains fondaient sur la mise en œuvre, à temps, de la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique et tout en réaffirmant que le projet de décision du 16 décembre a été accepté par le groupe africain, dans un esprit d'ouverture, en tant que texte de compromis, nous estimons que la réouverture de la discussion sur son contenu risque de mener une fois encore à une longue série de discussions sans garantie

réelle de parvenir à un accord. A cet égard, et tout en saluant les propositions récemment faites par les Communautés européennes et les USA, le groupe africain est d'avis que toute solution dans ce domaine devrait être multilatérale, sûre et durable.

Monsieur le Président,

En matière de TSD, le groupe africain constate que depuis la dernière réunion du CNC, peu de progrès ont été enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du Paragraphe 44 sur la réforme du traitement spécial et différencié. Le groupe africain note avec regret que seules quatre propositions ont pu faire l'objet d'un accord malgré la tenue d'une série de consultations intenses qui n'ont pu aboutir à des résultats reflétant nos ambitions. Le groupe Africain qui a fait de nouvelles propositions dans un esprit d'ouverture et de flexibilité pour permettre à l'ensemble des Membres d'aller de l'avant, continuera à engager un dialogue constructif au sein du CCD. Nous tenons à remercier l'Ambassadeur Smith pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour aboutir à des résultats concrets dans ce domaine.

Enfin Monsieur le Président, je voudrais exprimer la vive préoccupation du Groupe africain du fait du nombre considérable de réunions programmées ou à programmer au cours des prochains mois, cette multitude de réunions, tenues la plupart du temps en anglais uniquement, constitue une entrave majeure pour nos délégations qui sont dans leur majorité écrasante de petite taille et par conséquent pas en mesure de couvrir ni d'assurer une participation effective à toutes les activités programmées, Nous vous lançons un appel, Monsieur le Président, afin que cette réalité soit prise en compte lors de cette période courte, mais combien intense, nous séparant de Cancun.